

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 20 MARS 2023

- Eclairage public route de Vierzon : devis de la première tranche rectifié ; total : 39298€ HT soit à la charge de la commune : 15848,70€, à quoi il faut ajouter l'enfouissement des lignes téléphoniques pour 19901,86€. Total pour la commune : 31750€.
- Conditions de l'emprunt au C.A. : 90 000€ sur 30 ans au taux de 3,38 %. Echéances trimestrielles de 1196,34€. Validé.
- Aménagement d'un espace public devant la mairie et l'école : possibilité de subventions de la Région de l'ordre de 20 % : demande faite.
- Création d'un terrain multisports aux Marnières : devis de 97387€. L'Agence Nationale du Sport financerait 50 à 80 %, la CdC de 0 à 20 %, le Département de 0 à 10 %. Il faudrait qu'il reste au plus à la charge de la commune 20 % soit 16230€ HT. Attente des réponses pour les subventions.
- PLUIH : l'étude en cours avec le bureau d'études tourne en rond.
- Sécurité routière : label « Ville Prudente » : le coût est de 70€ par an : nous déclinons.
- Forfait SACEM proposé à la commune pour 82,52€ HT : ne concerne pas les associations de la commune, donc nous déclinons.
- Réparation de la fenêtre de l'école : devis reçu.

- Demandes de subventions : Vie Libre : non, les pongistes de Graçay : 50€ et l'amicale des pensionnaires de l'EHPAD de Graçay : 50€
- La route départementale de la Mornetterie est en mauvais état : le courrier a été envoyé ; la réponse est : « dans un prochain budget ».
- La fête de l'école de cette année aura lieu le 23 juin.
- Effectifs scolaires pour la rentrée 2023 : pour homogénéiser le nombre d'élèves par enseignante, les CE2 seront scolarisés à Dampierre, avec les CM1 & CM2.